Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 029-212901847-20260409-DELIB09042026_2-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOUENAN

Séance du 9 avril 2026

Le neuf avril deux mil vingt-six, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Maël SAILLOUR, Maire.

Nombre de membres :
Afférents au conseil municipal : 23
En exercice : 23
Qui ont pris part à la délibération : 22

Etaient présents : Maël SAILLOUR, Véronique LE BOULCH, Michaël VILLENEUVE, Anne MARC, Eric TANGUY, Josée DEROFF, Olivier MONCUS, Sophie DUCRET, Ronan JEZEQUEL, Florence MARC, Jacques DUGAL, Christelle JAOUEN, Frédéric LE DUFF, Maxime COMBOT, Dominique MILIN, Jean-Paul YVEN, Muriel LE DUFF, Olivia POISSON, Jean-Michel SEVERE, Karine KERNEIS, Jean-Paul CAER, Marie-Hélène PETIT, Pascal CHATELAIN

Excusée : Florence MARC

Secrétaire de séance : Anne MARC

Date de la convocation : 1er avril 2026
Date d'affichage : 13/04/2026

Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.)

Nombre de membres du conseil d'administration

M.le Maire explique que le Centre Communal d'Actions sociale (C.C.A.S.) est géré par un conseil d'administration composé du Maire qui en est président de droit et en nombre égal de membres élus en son sein par le conseil municipal et de membres nommés par le Maire.

Le nombre de membres du conseil d'administration est fixé par délibération du conseil municipal dans la limite maximale suivante : 8 membres élus et 8 membres nommés.

Après avoir entendu les explications de M.le Maire,

Le conseil municipal décide de fixer à 5 le nombre de membres élus et de membres nommés.

Le conseil municipal procède ensuite à l'élection des administrateurs élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Le scrutin est secret.

Une liste de candidats aux fonctions de membres élus du conseil d'administration du C.C.A.S. est déposée :

- Anne MARC
- Olivia POISSON
- Josée DEROFF
- Florence MARC

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 029-212901847-20260409-DELIB09042026_2-DE

- Jean Paul CAER
- Suppléante : Muriel LE DUFF

Il est procédé au vote :

Nombre de votants	22
Nombre de suffrages déclarés nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	22

Liste	**Nombre de suffrages obtenus**
	22

Sont élus comme membres élus du conseil d'administration du C.C.A.S. :

. Anne MARC

- Olivia POISSON

. Josée DEROFF

. Florence MARC

- Jean Paul CAER

- Suppléante : Muriel LE DUFF

Extrait certifié conforme

Le Maire,
Maël SAILLOUR



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture et publication ou notification